

BULLETIN D'ADHESION au SNUipp/FSU VIENNE

À nous retourner au 16 avenue du Parc d'Artillerie - 86034 POITIERS CEDEX

NOM : NOM de jeune fille:
 Prénom : Date de naissance :
 Téléphone fixe : Téléphone portable :
 Adresse personnelle :
 Code postal : Ville :

✳ **Si vous souhaitez recevoir des infos vous concernant (promotions, mouvement...) du SNUipp-Fsu 86, renseignez votre adresse e_mail :**

Échelon au 31/08/2019: Si temps partiel, quotité :%
 Année de titularisation :

Instituteur P.E. P.E. hors-classe PES Retraité(e) Autre

Etablissement de rattachement
 ou d'exercice pour 2019-2020:

Catégorie du poste occupé :

Montant cotisation :

(voir grille ci-dessous)

Paiement :
 par chèque
 par prélèvement fractionné
 (par Carte Bancaire sur le site)

COTISATION SYNDICALE 2019-2020

✳ Temps complet

Echelons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instituteur				116 €	121 €	123 €	126 €	132 €	139 €	151 €	166 €
Prof. Ecoles titulaire	102 €	122 €	127 €	133 €	144 €	146 €	158 €	170 €	182 €	196 €	210 €
P.E. Hors Classe	164 €	178 €	193 €	205 €	222 €	236 €	249 €	x	x	x	x
P.E Classe Exceptionnelle	213 €	229 €	242 €	263 €	283 €	x	x	x	x	x	x

✳ Temps partiel (50%, 75%, 80%) et Congé de Formation (85%) :

Calculez votre cotisation au **prorata** de la cotisation plein traitement (**minimum 85 €**)

✳ Non titulaires

ETUDIANT: 40 €
 AESH-EVS-AVS : 40 €
 CONTRACTUEL : 40 €

PES : 80 €

✳ Congé parental - Disponibilité : 85 €

✳ Retraités

- Pension inférieure à 1500 € : 90 €
 - Pension comprise entre 1500 € et 2000 : 108 €
 - Pension supérieure à 2000 € : 122 €

✳ Supplément à rajouter à la cotisation

		Bonification indiciaire	€
Directions	2 à 4 classes	16	+ 5 €
	5 à 9 classes	30	+ 9 €
	10 cl. et plus	40	+ 12 €
	SEGPA	50	+ 15 €
NBI	ASH	27	+ 8 €
	CPC	27	+ 8 €

INFO



66 % du montant de votre cotisation est déductible du montant de vos impôts.
 Si vous n'êtes pas imposable, vous bénéficiez maintenant d'un crédit d'impôt à hauteur de 66 % du montant de votre adhésion.